



Madame, Monsieur,

vous trouverez pages suivantes le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 12 juin.

Cette première séance après le conseil municipal d'installation du 23 mai a été consacrée principalement à l'information, et à la mise en place de l'organisation nécessaire à un travail efficace au sein du conseil et en relation avec la population : modes de fonctionnement, plan d'organisation, commissions municipales et comités consultatifs, formation des élus....

Nous avons également abordé largement la situation à l'école et en périscolaire, avec :

- des questions d'actualité : accueil des élèves en période de protocole sanitaire, remplacement de personnel, organisation du CLSH de juillet...
- des questions relatives à la prochaine année scolaire (effectifs, cantine, garderie...) et à moyen terme pour l'année suivante l'enjeu du risque de fermeture d'une classe en raison d'une baisse du nombre d'enfants scolarisés

Le nouveau conseil municipal est donc en ordre de marche, et engage le travail sur les différents services à la population et projets à conduire.

Comme indiqué dans le compte-rendu, chacun est invité, habitants ou associations, à rejoindre les comités consultatifs pour apporter sa contribution aux travaux et aux propositions qui en seront issues. Certains l'ont déjà fait, et l'ensemble sera complété. Les prochaines séances du conseil municipal s'attacheront à programmer progressivement les projets prioritaires.

Pour le secrétariat de mairie, après le départ de Théo Marguet, Annie François assure son remplacement temporaire, mais seulement jusqu'à début août. Nous avons donc engagé un recrutement à titre permanent, qui aboutira prochainement. Durant cette période, le secrétariat ne restera ouvert que le lundi après-midi. Mais en cas de besoin particulier vous pouvez prendre rendez-vous (téléphone ou mail) au secrétariat pour les mardis et jeudis, ou avec maire ou adjoints selon les sujets, à tout moment.

Les séances de distribution de masques sont achevées, mais il reste possible d'en obtenir sur demande par mail ou téléphone à la mairie.

Sur le plan de l'économie locale, nous avons eu le plaisir d'échanger avec la société Geniferson, implantée à l'entrée du village, qui innove en développant un nouveau distributeur de gel hydroalcoolique, testé pour la photo à l'espace de la Combe d'Argent (article de l'ER du 13 juin). Des contacts seront pris de même avec l'ensemble des entreprises du village.

C'est également le cas avec les associations, que nous rencontrons une à une pour échanger sur leurs attentes et l'appui que la commune peut apporter à leurs activités.

Sur la forêt, sujet reporté au prochain conseil, une rencontre avec les responsables de l'ONF est fixée début juillet pour échanger sur les perspectives actuelles et à plus long terme, face à la situation sanitaire des forêts et les difficultés du marché du bois.

Au Grand Besançon, l'organisation pour le nouveau mandat reste dans l'attente du second tour des municipales du 28 juin pour les communes concernées. Tout sera en place courant juillet.

Au village les activités associatives reprennent progressivement, la réservation des salles s'accélère, les mariages se reprogramment.... la vie reprend. Tant mieux : soyons actifs... mais restons prudents !

Bien cordialement

Le maire
Jean Simondon

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 12 juin 2020

- Compte-rendu -

Etaient présents : Jean SIMONDON, Céline HIRCHI, Dominique HENRY, Jean Michel LHOMMEE, Isabelle HOCQUEMILLER, Laurent ROPERS, Thomas MOUGIN, Carine PARENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Ludovic JEUNOT, Agnès SANCEY FOURNEROT, Jérôme VUILLEQUEZ, Michel JANNIN, Philippe GENILLOUX

Etaient excusés : Alicia MAGGI, procuration à Thomas MOUGIN

Secrétaire de séance : Céline HIRCHI

➤ **Echange sur les modalités de fonctionnement du Conseil municipal**

Le maire ouvre le conseil en proposant des modalités de fonctionnement et d'organisation du conseil municipal.

Sur les modalités de communication : il sera favorisé les échanges par mail entre les membres du conseil ; information hebdomadaire à destination des conseillers pour une mise au point sur les dossiers en cours ; les réunions du conseil municipal se tiendront mensuellement et les réunions maire-adjoints de manière hebdomadaire.

La tenue du secrétariat de séance sera proposée à tour de rôle entre les élus.

➤ **Commissions municipales et comités consultatifs**

Les commissions municipales et comités consultatifs sont des cadres de travail qui préparent sur différents thèmes ou projets des éléments soumis ensuite au débat et à l'approbation du conseil municipal. Les commissions municipales ne sont formées que de conseillers municipaux, élus par le conseil. Elles peuvent faire appel à des invités. Les comités consultatifs sont ouverts à des personnes extérieures au conseil : habitants, associations, employés municipaux...

A ce jour, l'organisation des commissions et comités et la répartition des conseillers municipaux dans ces commissions et comités est évoquée et décidée, sur la base d'un plan d'organisation du conseil municipal.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Documents joints :

- plan d'organisation du conseil municipal
- tableau des commissions municipales et comités consultatifs

Les habitants et associations désireux de participer aux travaux des comités consultatifs sont invités à se faire connaître en mairie ou auprès d'un conseiller municipal.

S'agissant de la commission « impôts directs », sa composition est déterminée par le centre des impôts en début de mandat, sur proposition du conseil municipal. La DGFIP demande la désignation de 24 personnes

figurant sur les rôles d'imposition de la commune. Sur cette liste, la DGFIP choisit 12 personnes dont la moitié seront titulaires et l'autre moitié suppléants. Le conseil retient une liste de 24 personnes, dont les membres du conseil à l'exception de Thomas Mougin. Ces personnes seront informées (et pourront éventuellement refuser) avant transmission de la proposition à la DGFIP. **Délibération adoptée à l'unanimité.**

➤ **Délégations auprès des syndicats intercommunaux**

Le conseil municipal décide des délégations auprès des organisations intercommunales - **Délibération adoptée à l'unanimité** - voir tableau joint

➤ **Situation à l'école, questions sanitaires, programmes périscolaires**

L'école a repris le 12 mai après la levée du confinement. En maternelle, seule la grande section a repris. D'une manière générale, pour les autres classes, compte tenu du protocole sanitaire, une reprise à mi-temps s'est mise en place.

La garderie le matin ne reçoit que les enfants des personnels prioritaires ; le soir l'ensemble des enfants peuvent être reçus.

Une offre de recrutement temporaire a été publiée au sein de la commune afin de pouvoir remplacer Mme TRAMAUX, en arrêt-maladie, qui était chargée de faire le ménage de l'école primaire selon un protocole encore très strict. Melle Julie Lime a été recrutée pour assurer ce remplacement. Le maire remercie le personnel en place qui a su se mobiliser pour parer au remplacement de l'agent absent et ainsi permettre le maintien de l'ouverture de l'école, dans l'attente du caractère effectif de ce recrutement.

La cantine a pu reprendre mais en proposant des repas froids compte tenu une fois encore du protocole sanitaire (sandwichs). A compter du 22 juin, des salades pourront être proposées. Des bénévoles sont intervenus pour permettre la continuité du service et en sont remerciés.

CLSH : compte tenu de la situation sanitaire, des activités seront proposées au cours des après-midi du 6 au 17 juillet de 13h00 à 18h00. Une quinzaine d'inscriptions seraient souhaitées pour assurer la mise en place du CLSH

RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2020

En septembre 2020 on passera de 81 à 75 élèves ; cela permettrait au titre de l'année scolaire 2020-2021 le maintien des 4 classes, mais elles pourraient être remises en cause au titre de l'année 2021-2022 si l'effectif des élèves reste en baisse. En effet, une nouvelle baisse d'effectif laisserait à craindre la suppression d'une classe.

Effectifs prévus pour la rentrée prochaine (75 élèves) :

Maternelle 18 (2 petis, 11 moyens, 5 grands)

CP-CE1 : 18 (9 CP, 9 CE1)

CE2 : 15

CM : 25 (13 CM1, 12 CM2)

CANTINE

Le local : problème d'insonorisation et de place dans la salle de la cantine. La commission des écoles étudie la possibilité de faire la cantine à la salle polyvalente. La question du déplacement des petits reste à régler. Choix du fournisseur des repas : reconduit pour la rentrée prochaine, mais ensuite un nouvel appel d'offres sera lancé.

RYTHMES SCOLAIRES

Une réflexion sera à mener pour septembre 2021, le programme actuel arrivant à échéance.

CRECHE INTERCOMMUNALE SITUEE A SAONE

Il est rappelé que des places sont réservées pour la commune. Un accueil de 24 enfants au total pour 10 communes ;

➤ **Préparation budgétaire 2020 (présentation du cadre et des mécanismes du budget)**

Il a été présenté dans un premier temps les grands principes budgétaires, puis le projet de budget primitif 2020 préparé par le conseil municipal sortant et qui après compléments sera soumis à l'approbation du nouveau conseil au cours de la séance du mois de juillet 2020.

Dans cette attente, les évolutions au niveau des taux d'imposition doivent être votées ce jour.

Délibération : augmentation de 1,5% de la part communale sur le taux d'imposition du foncier bâti et non bâti (correspondant au taux d'inflation). Le taux de taxe d'habitation reste inchangé.

Délibération : 4 abstentions / 11 votes pour

➤ **Informations relatives à la forêt**

Question reportée au prochain conseil

➤ **Formation des élus**

Un recensement sera effectué pour proposer des formations aux élus à partir de septembre 2020.

➤ **Premiers échanges sur les projets, méthode d'élaboration du PPIF**

Propositions sur une méthode de prévision et de programmation à moyen et long terme : le Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement (PPIF).

- Note d'information jointe

➤ **Recrutement d'agents temporaires**

- Julie LIME, agent communal pour effectuer le ménage dans les établissements scolaires jusqu'à la fin du congé maladie de Dominique TRAMAUX
- Deux animateurs pour le CLSH

Délibérations adoptées à l'unanimité

Etat civil :

- le 25 avril, décès de Alfred Thiebaud
- le 3 juin, décès de Denis Grappey

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 9 JUILLET 20H00